



Une reprise avisée

Étapes essentielles pour l'allègement des restrictions



Les restrictions concernant les déplacements empêchent le virus de pénétrer aux TNO.



Les directives concernant les travailleurs arrivant aux TNO fonctionnent.



Le dépistage communautaire est rapide, et il est facile de retrouver les personnes ayant été en contact avec un porteur du virus.



Aucun cas non lié à des déplacements 28 jours après le rétablissement de la dernière personne infectée.

Phases de reprise

La vie ne reprendra pas son cours « normal » avant la création d'un vaccin efficace. Nous devons tous encore suivre les règles pendant l'allègement des restrictions.

PHASE 1 : MI À FIN MAI 2020

Toutes les étapes cruciales ont été franchies avec succès. Il n'y a aucune preuve de transmission communautaire sur le territoire en date du 15 mai 2020. Les gens respectent les arrêtés de santé publique.

Votre foyer peut recevoir jusqu'à cinq personnes, pour un maximum de dix personnes en comptant les membres du foyer. Vous devez restreindre votre cercle d'amis et pratiquer l'éloignement physique le plus possible.

Les rassemblements extérieurs privés de 25 personnes ou moins sont permis

Certains commerces et organisations sont autorisés à rouvrir en respectant certaines restrictions, dont celle qui concerne le nombre de personnes présentes : services personnels, musées, galeries d'art, centres d'entreposage de bouteilles, entraînement personnel au gymnase et à un centre d'activité physique, par exemple.

Certains types de rassemblements de masse seront autorisés, avec certaines restrictions, dont celle qui concerne le nombre de personnes présentes : marchés fermiers, campings, installations récréatives, bibliothèques, terrains de golf, plages, rampes de mise à l'eau, terrains de sport extérieurs et terrains de jeu.

Les écoles, sauf les collèges, l'école aux adultes et les écoles de métiers, peuvent rouvrir avec certaines restrictions, dont celle qui concerne le nombre de personnes présentes.

PHASE 2 : MI À FIN JUIN 2020

Pas ou presque pas de transmission communautaire; cas importés et contenus seulement. Grande facilité à retrouver les personnes ayant été en contact avec un porteur du virus. Capacité des commerces et des lieux de rassemblement à appliquer les mesures d'éloignement physique.

Même chose qu'à la phase 1.

Les rassemblements extérieurs privés de 50 personnes ou moins sont permis.

Les activités de jour et les sports intérieurs sont permis. D'autres commerces sont autorisés à rouvrir avec certaines restrictions, dont celle qui concerne le nombre de personnes présentes : salles de cinéma et de théâtre, salle à manger des restaurants (capacité limitée), cours de conditionnement physique, par exemple.

Les activités extérieures organisées sont autorisées. Les restrictions concernant les terrains de camping seront allégées. Les bureaux gouvernementaux peuvent rouvrir au public. Les centres communautaires et jeunesse peuvent rouvrir. Les piscines sont ouvertes pour la certification des instructeurs.

Même chose qu'à la phase 1.

PHASE 3 : À DÉTERMINER

Une stratégie de dépistage solide et efficace est prête. La deuxième vague d'infection au Canada et aux États-Unis est terminée.

Même chose qu'à la phase 1.

Les rassemblements extérieurs privés n'ont plus de limite de participants.

D'autres commerces pourront rouvrir leurs portes.

Les rassemblements extérieurs n'ont plus de limite de participants. Les piscines sont de nouveau accessibles au public. Les clubs de gymnastique peuvent reprendre leurs activités. Les répétitions des chorales et des ensembles reprennent.

Les collèges, écoles aux adultes et écoles de métiers reprennent du service.

LEVÉE DE TOUTES LES MESURES : À DÉTERMINER

Un vaccin contre la COVID-19 a été approuvé et produit. Un programme de vaccination efficace est offert aux populations à risque. Un traitement efficace est approuvé et la majorité de notre population y a accès.

La vie reprend son cours normal.

Les experts prévoient qu'il y aura deux à trois autres vagues d'infections à la COVID-19 partout au Canada.

Les résidents des TNO peuvent s'attendre à un retour aux phases précédentes pour aider à contenir la propagation.

Contextes de renversement des phases :

- Non-respect général des directives entraînant une transmission communautaire
- Transmission communautaire dont on ignore l'origine
- Éclosions de groupe où il y a une propagation très rapide de la COVID-19

Pour en savoir plus, visitez le www.gov.nt/fr/COVID-19.

Mise à jour : 12 mai 2020